

Le site Natura 2000 des Basses Vallées Angevines

Depuis 2004, les Basses Vallées Angevines ont rejoint le réseau européen Natura 2000 de préservation de la biodiversité. Ce réseau vise une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les activités humaines. Autre reconnaissance, le site est classé « zone humide d'importance internationale » (site RAMSAR). Dans ce territoire remarquable des basses vallées, Angers Loire Métropole et ses partenaires déclinent une stratégie selon 3 axes : **Connaître, Préserver et Sensibiliser**.

Préserver la biodiversité du territoire

Des outils pour protéger et gérer les Basses Vallées Angevines

- Le document d'objectifs Natura 2000 détermine les enjeux et les actions à mener (études d'incidences des projets dans le périmètre Natura 2000, mesures agro-environnementales et climatiques, entretien des frênes têtards...).
- Le classement en Espaces Naturels Sensibles permet le financement par le département de plans de gestion spécifiques (ex : Montreuil-Juigné, Étriché...).
- Le Contrat Territorial Eau permet la restauration des cours d'eau du bassin hydrographique du site.



Action du Contrat Territorial Eau

Des travaux importants de **restauration des cours d'eau** sont mis en œuvre par le Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme. Ils visent par exemple à renaturer les cours d'eau dégradés afin d'en restaurer les fonctions écologiques.



Action Natura 2000

La mise en défens d'une prairie consiste à conserver tout ou partie de la parcelle afin de permettre au Rôle des genêts d'accomplir sa reproduction dans les meilleures conditions. L'agriculteur s'engage à ne pas faucher avant la mi-septembre en contrepartie d'une aide financière.

Action Natura 2000

Les arbres têtards accueillent une faune spécifique liée à un mode d'entretien. **L'entretien régulier des frênes têtards par émondage** peut faire l'objet d'une aide financière des propriétaires qui s'engagent sur une durée de cinq ans en passant un contrat avec l'état.

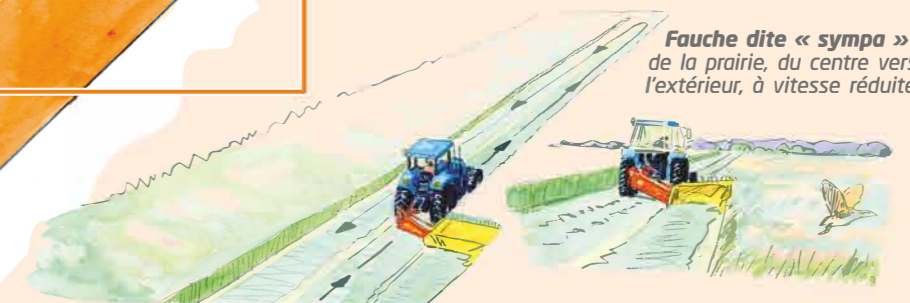


Action Natura 2000

La mise en place d'un **pâturage extensif** des prairies naturelles humides bénéficie également d'un soutien financier car il contribue au maintien des prairies ouvertes et de leur cortège de plantes.



Fauche dite « sympa » de la prairie, du centre vers l'extérieur, à vitesse réduite.



Action Natura 2000

La gestion extensive des prairies se traduit par des **fauches tardives** et sans apport de fertilisants. La **fauche dite « sympa »** - du centre de la parcelle vers l'extérieur - minimise les risques de mortalité des nichées de Rôle des genêts si elle est couplée à une vitesse réduite du tracteur. Plus la fauche est tardive, plus l'aide versée à l'agriculteur augmente, en compensation des baisses de rendement et de qualité du fourrage récolté.

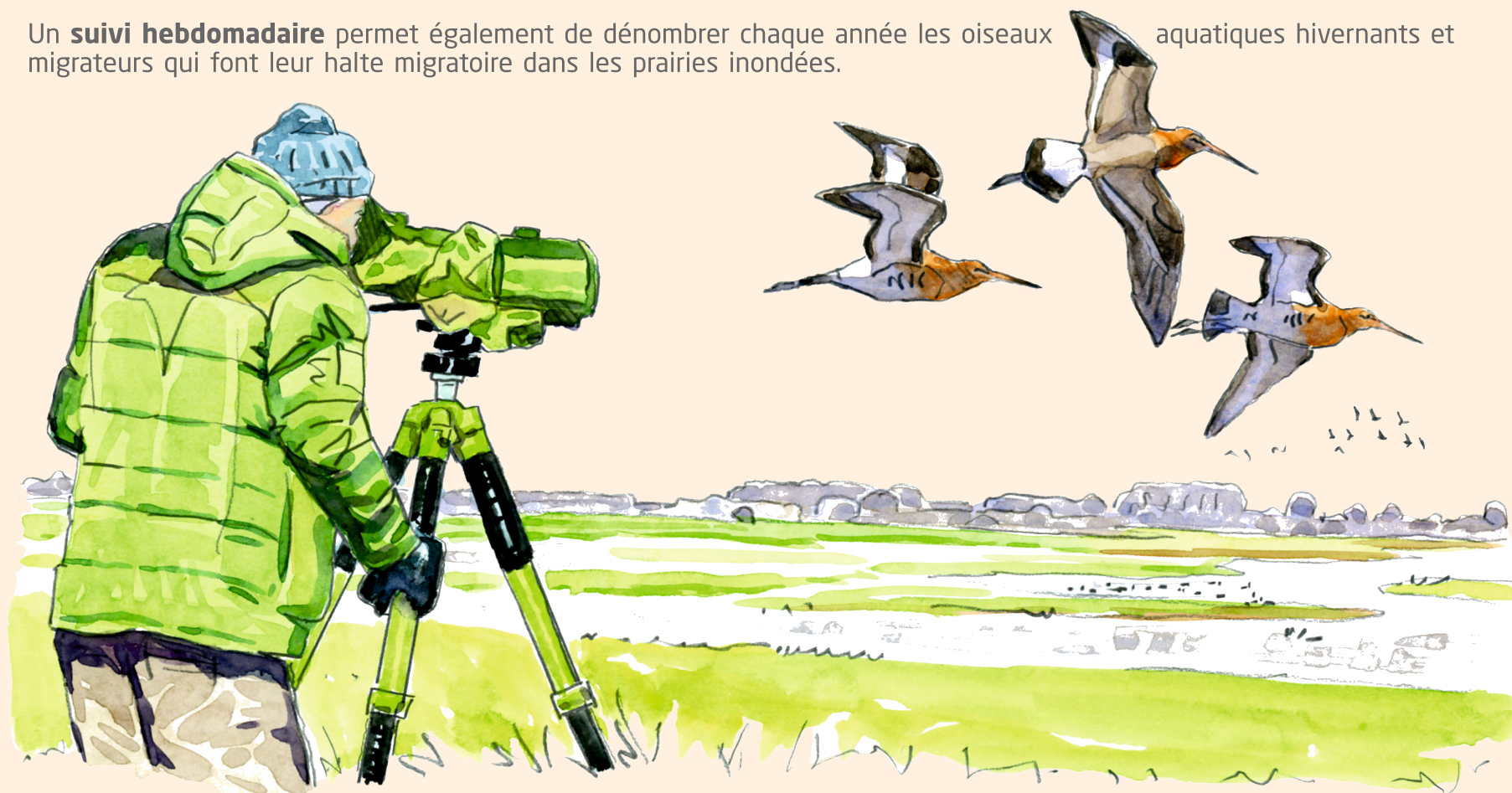
La **fauche tardive** facilite la reproduction des oiseaux nicheurs des prairies.



Connaître le territoire au travers des inventaires naturalistes

Des **inventaires annuels** permettent de suivre l'évolution de la population nicheuse de Râle des genêts (espèce en voie de disparition), grâce au réseau de bénévoles de la LPO. Il en est de même concernant les populations de passereaux nicheurs évoluant au sein des prairies et des zones bocagères.

Un **suivi hebdomadaire** permet également de dénombrer chaque année les oiseaux aquatiques hivernants et migrateurs qui font leur halte migratoire dans les prairies inondées.



De nombreux suivis sont effectués dans le but de mieux connaître les populations des espèces remarquables du territoire (insectes, Loutre d'Europe, Castor d'Eurasie, amphibiens...).

Des **inventaires botaniques** permettent de dresser une carte des végétations et de mieux apprécier la localisation et l'état de conservation des habitats.

Ces données permettent d'adapter les actions à mettre en œuvre dans le but de conserver un bon état de conservation des habitats naturels remarquables et des espèces qui y sont associées.

Une **veille concernant l'évolution des espèces exotiques envahissantes** sur le territoire est également effectuée afin de répondre au mieux aux dégradations qu'elles génèrent.



Sensibiliser les habitants et les acteurs du territoire

Un **programme pédagogique d'éducation à destination des scolaires** (CE2 au CM2) est mis en œuvre sur le territoire depuis 2005. Angers Loire Métropole, avec le concours de partenaires impliqués localement, a élaboré ce programme auprès des enfants pour qu'ils développent une conscience citoyenne et environnementale et qu'ils deviennent les ambassadeurs de ce territoire remarquable. Depuis 2005, ce sont plus de 15000 élèves du territoire qui ont été sensibilisés à la préservation de cette vaste zone humide.

Chaque année, un **programme d'animations** entraîne le grand public à découvrir le territoire au fil des saisons.

Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000, des **plaquettes d'information** sont éditées régulièrement dans le but d'informer et de sensibiliser le grand public et les différents acteurs du site à la biodiversité exceptionnelle du territoire. Des descriptions des espèces remarquables ainsi que des modes de gestion adaptés à leur cycle de vie y sont présentées.

Des **partenariats avec plusieurs universités angevines** sont également mis en place afin de sensibiliser les étudiants à la richesse du site et de les impliquer sur les moyens à mettre en œuvre pour pérenniser un fonctionnement socio-économique respectueux de la biodiversité du territoire.

